



COMPTE RENDU : COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION #18

SAMEDI 2 MARS 2024

OBJECTIF(S) DE LA SÉANCE

- Point actus : Projet Terrasol, potentielle création d'une asso, présentation de la future Maison de l'alimentation solidaire à Celleneuve.)
- Travail autour de 4 thèmes (Phase 2 de l'expérimentation, les cotisations, la communication et la gouvernance)

PROJECTION VERS LA PHASE 2 DE L'EXPÉRIMENTATION

Présentation Marco : frise aujourd'hui à 2030

- Projet Terrasol : mars 2023 - potentiellement fin 2029
- Création d'une entité juridique certainement sous forme d'association de préfiguration. L'objectif est de créer rapidement une association, d'ici avril 2024.

Questions :

- Comment ça va se passer au niveau de la gouvernance? car on est peu à savoir comment ça fonctionne. Définir la place des 3 niveaux suivants dans la gouvernance : comité citoyen, partenaires, collectivités.
- Pour les salarié.e.s ça va se passer comment ? On y a pas encore réfléchi.
- Quelle sera la place des collectivités dans le conseil d'administration de l'asso ? L'expérimentation a été créée dans le dialogue avec les collectivités donc à définir avec les différentes parties prenantes, au sein du collectif de coopération qui réunit les associations, les collectivités, le comité citoyen.

Volonté forte du comité citoyen de garder la dimension démocratique si on se monte en association.

Problématique recensée :

- Difficulté d'impliquer les paysan.ne.s dans l'expérimentation

Présentation du projet TerrAsol:

(attention, pas mal de vocabulaire technique, et projet complexe donc si ce n'est pas très clair c'est normal, on aura l'occasion de revenir dessus).

Il s'agit d'un financement de la Banque des Territoires dans le cadre d'un projet appelé : démonstrateurs territoriaux de la transition agricole et alimentaire: c'est-à-dire qu'il a vocation à pouvoir inspirer d'autres territoires à partir des résultats qu'on aura obtenu au bout de 5 ans (d'ici à 2029).

Concrètement, il s'agit d'un cofinancement à 50%, d'un maximum de 10 millions d'€ apportés par la Banque des Territoires (c'est-à-dire que pour chaque euro qu'on apporte, on peut en obtenir 1€ de la Banque des Territoires), étalé sur 5 ans. On est actuellement sur la phase de maturation qui permet de préciser le projet.

Le projet part de la caisse alimentaire commune, et associe de nouveaux.elles acteur.rice.s, notamment le Marché d'intérêt national (Marché Gare), une association d'éleveur.euses.s, ainsi que des acteur.rice.s de la recherche, les collectivités avec lesquelles nous sommes déjà associées, en ajoutant d'autres objets de travail. L'objectif de ce projet est de faire travailler ensemble différentes parties prenantes qui ont des actions sur l'alimentation et l'agriculture mais d'habitude ne dialoguent pas beaucoup: citoyen.ne.s, associatifs; collectivités; recherche; paysan.ne.s; autres intervenant.e.s du système alimentaire, pour faire avancer la solidarité alimentaire, la solidarité avec le monde paysan et associer le plus de parties possibles à la gouvernance des politiques de l'alimentation et agriculture au niveau local.

Le projet est structuré en 5 axes principaux :

- 1.Caisse Alimentaire Commune : le pilier central
- 2.Approvisionnements solidaires : projets avec des acteur.rice.s du monde paysan pour faciliter la logistique et commercialisation.
- 3.Dispositifs de citoyenneté alimentaire : projets de création de lieux ou d'accompagnement d'initiatives sur l'accès à l'alimentation durable dans des quartiers.
- 4.Gouvernance alimentaire multi-parties : mise en place d'une prospective sur l'avenir du système alimentaire de la Métropole avec tous les acteur.rice.s du système alimentaire.
- 5.Recherche et formations : création d'un laboratoire citoyen sur la démocratie alimentaire, formations sur la démocratie alimentaire.

Où en est le projet Terrasol ?

1- Phase de maturation (1 an) : projet déposé en mars 2023. Axe définit pour faire un dépôt pour un projet de 5 ans.

2- Phase de réalisation : Dépôt en avril du dossier, réponse en juillet et si le projet est validé, développement sur 5 ans jusqu'à fin 2029.

1- PROJECTION VERS LA PHASE 2 DE L'EXPÉRIMENTATION

Présentation du projet TerrAsol:

(attention, pas mal de vocabulaire technique, et projet complexe donc si ce n'est pas très clair c'est normal, on aura l'occasion de revenir dessus).

Il s'agit d'un financement de la Banque des Territoires dans le cadre d'un projet appelé : démonstrateurs territoriaux de la transition agricole et alimentaire: c'est-à-dire qu'il a vocation à pouvoir inspirer d'autres territoires à partir des résultats qu'on aura obtenu au bout de 5 ans (d'ici à 2029).

Concrètement, il s'agit d'un cofinancement à 50%, d'un maximum de 10 millions d'€ apportés par la Banque des Territoires (c'est-à-dire que pour chaque euro qu'on apporte, on peut en obtenir 1€ de la Banque des Territoires), étalé sur 5 ans. On est actuellement sur la phase de maturation qui permet de préciser le projet.

Le projet part de la caisse alimentaire commune, et associe de nouveaux.elles acteur.rice.s, notamment le Marché d'intérêt national (Marché Gare), une association d'éleveur.euses.s, ainsi que des acteur.rice.s de la recherche, les collectivités avec lesquelles nous sommes déjà associées, en ajoutant d'autres objets de travail. L'objectif de ce projet est de faire travailler ensemble différentes parties prenantes qui ont des actions sur l'alimentation et l'agriculture mais d'habitude ne dialoguent pas beaucoup: citoyen.ne.s, associatifs; collectivités; recherche; paysan.ne.s; autres intervenant.e.s du système alimentaire, pour faire avancer la solidarité alimentaire, la solidarité avec le monde paysan et associer le plus de parties possibles à la gouvernance des politiques de l'alimentation et agriculture au niveau local.

Le projet est structuré en 5 axes principaux :

- 1.Caisse Alimentaire Commune : le pilier central
- 2.Approvisionnements solidaires : projets avec des acteur.rice.s du monde paysan pour faciliter la logistique et commercialisation.
- 3.Dispositifs de citoyenneté alimentaire : projets de création de lieux ou d'accompagnement d'initiatives sur l'accès à l'alimentation durable dans des quartiers.
- 4.Gouvernance alimentaire multi-parties : mise en place d'une prospective sur l'avenir du système alimentaire de la Métropole avec tous les acteur.rice.s du système alimentaire.
- 5.Recherche et formations : création d'un laboratoire citoyen sur la démocratie alimentaire, formations sur la démocratie alimentaire.

Où en est le projet Terrasol :

1- Phase de maturation (1 an) : projet déposé en mars 2023. Axe définit pour faire un dépôt pour un projet de 5 ans.

2- Phase de réalisation : Dépôt en avril du dossier, réponse en juillet et si le projet est validé, développement sur 5 ans jusqu'à fin 2029.

2- ATELIERS

- a) Phase 2 de l'expérimentation
- b) Les cotisations
- c) Parlons de la caisse
- d) Gouvernance

A) GROUPE : PHASE 2 DE L'EXPÉRIMENTATION

Projection de la phase 2 de juin 2024 à décembre 2025. Au départ on souhaitait intégrer 400 personnes à l'expérimentation et au final il y en a 350.

Pourquoi il y a moins de personnes de catégorie socioprofessionnelle élevée ? On a pas réussi à les cibler suffisamment. Le taux de pauvreté de la métropole avoisine les 26% contre 14% sur la ville. Moyenne nationale : 14%.

Le processus d'entrée dans l'expérimentation est assez prenant et engageant (une réunion d'accueil, questionnaire d'entrée à remplir).

Il a été mentionné qu'il faudrait plus de transparence sur le processus du tirage au sort.

Question du militantisme au sein de l'expérimentation : on se rend compte que beaucoup d'expérimentateur.ice.s étaient déjà membres de nos réseaux (Cagette, Esperluette, Vrac). C'est une ressource mais il y a un risque que cela freine d'autres personnes à rejoindre le projet.

Volontés pour la phase 2 :

- On affirme politiquement que la caisse veut fonctionner sur le principe de la SSA
- Volonté que la caisse impulse des changements dans les politiques publiques
- Faire en sorte d'impliquer plus les producteur.rice.s et de trouver des solutions face au frein numérique qu'il.elle.s rencontrent + faire en sorte qu'il.elle.s y trouvent un fort intérêt.
- Ouvrir à plus de monde pour un objectif de 800 expérimentateur.rice.s en tout (on garde les 370 déjà inscrit.e.s) et de manière progressive et en renforçant l'accompagnement des personnes.
- Rendre plus visible et reconnaissable les producteur.rice.s conventionné.e.s sur les marchés.
- On garde le fonctionnement du tirage au sort pour intégrer les participant.e.s
- On essaye de faire venir des personnes plus aisées financièrement dans l'expérimentation, plus de mobilisation en ce sens.
- On tente de former plus de personnes (membres du CC ou expérimentateur.rice.s) pour effectuer les réunions d'accueil.
- Plus de mobilisations dans les quartiers.
- On continue d'organiser des animations (ciné-débat, ateliers cuisine, goûter...) afin de fédérer les expérimentateur.rice.s entre eux.elles et pour permettre leur implication au-delà de l'utilisation de la MonA.

B) GROUPE : COTISATIONS

Une réunion intermédiaire (février 2024) a permis de soulever deux questions jugées prioritaires :

- Comment augmenter la régularité des cotisations ?
- Faut-il re-verser la MonA selon la composition du foyer ?

1- Reversement de la MonA selon la composition du foyer

Initialement, le CC n'avait pas opté pour le reversement de la MonA selon la composition du foyer car l'objectif était de toucher le plus de foyers possibles.

Aujourd'hui, le constat est fait que les impacts en termes de changements de pratiques induits par la Mona pour les grands foyers sont faibles.

Il est nécessaire de trouver un équilibre entre le nombre de foyers/personnes touchés et les impacts que peut avoir la Mona pour les foyers.

Calcul composition foyer :

- Part fiscale (CAC Montpellier).
- Unité de consommation INSEE (Gironde) : le fait que le 2ème adulte compte pour 0,5 part est discutable. Il serait bien d'attendre de voir comment l'expérimentation de la Gironde se passe pour éventuellement s'en inspirer.

Il n'est pas possible d'affirmer que les foyers qui recevront plus de Mona cotiseront plus. Pour baisser ces incertitudes, il serait possible de mettre des règles, ex : cotisation minimale de 10€/foyer + de 5€/personnes du foyer, seuil maxi de reversement de la Mona, etc.

Principaux arguments soulevés :

- Il est intéressant d'augmenter le nombre d'expérimentateur.rice.s => permettra de voir les impacts sur les moyennes actuelles ; importance de diversifier/renouveler les personnes impliquées (enjeux de démocratie et d'appropriation des questions liées à l'alimentation par les citoyen.ne.s) ; davantage de poids médiatique ; enjeu de ne pas trop augmenter les frais RH ; intérêt d'augmenter le nombre de foyers et non le nombre de personnes car les personnes d'un même foyer sont toutes touchées par la Mona.
- Il faut augmenter le montant de Mona versé => question de justice sociale pour les plus grands foyers (ou foyers autres que personne seule).

Autres :

- Besoin de retravailler/clarifier les grilles d'aide à l'autodétermination 2 et 3.
- Proposition d'indexer le montant de Mona reversé sur l'inflation.

2- Régularité des cotisations

Comment procéder ? Quelles règles fixer si une certaine régularité est demandée (ex : que se passe t'il concrètement si quelqu'un ne cotise pas pendant 2 mois...)?

Raisons actuelles de non-cotisation ou de cotisation irrégulière : problèmes techniques, incompréhensions/trop complexes, pas de commerce géographiquement proche pour dépenser la Mona, déménagement, pas le temps...

Étudier ces raisons pour remédier aux obstacles.

C) GROUPE : PARLONS DE LA CAISSE

Un premier temps d'échange avec les membres du groupe Parlons de la caisse a été organisé fin décembre, dont est ressorti le besoin de créer des documents qui permettent d'avoir des éléments clairs sur ce qu'on veut partager à l'extérieur du comité citoyen: Il y a 3 documents qui ont été produits suite à cela :

- Kit de survie en milieu hostile: répond aux principales critiques à l'encontre de la caisse
- Document "Parlons de la caisse" qui permet d'avoir les clés afin d'intervenir pour parler de la caisse (chiffres, fonctionnement...)
- Fiche plus courte "notre parole collective" qui résume les valeurs et le fonctionnement du comité citoyen en 1 page

Le groupe a relu les documents et partagé des retours, Ariane les compile et on les propose lors du prochain comité citoyen. En général ils reflètent bien ce que le comité citoyen fait et ses valeurs, les principales modifications à faire sont: simplifier les termes trop techniques ou les expliquer, éviter les sigles, et inclure la mention des limites de l'expérience dans le document.

On précise que parler de la caisse, ce n'est pas que dans les médias mais aussi avec nos proches, voisin.e.s, famille; c'est aussi à ça que servent les documents.

On invite toutes les personnes qui le souhaitent à rejoindre le groupe "parlons de la caisse" pour avoir le maximum de diversité dans les paroles échangées.

Proposition d'organiser un temps pour s'autoformer sur comment présenter la caisse: à mettre en place dès qu'on a le temps!

D) GROUPE : GOUVERNANCE

On souhaite garder la centralité du comité citoyen et sa représentativité dans la prise de décision de l'expérimentation.

Quel sera le périmètre de l'association ? Périmètre large de l'association pour garder une approche systémique.

Volonté que le comité citoyen garde une forme d'indépendance vis-à-vis du comité institutionnel et des autres instances de décisions.

Quel cadre devons-nous décider d'ici avril ?

D'ici là on n'a pas vraiment le temps de travailler cette question donc l'idée est de déposer les statuts les plus larges possibles. On pourra affiner ensuite.

Une réunion intermédiaire va être organisée pour travailler sur les statuts et les différents scénarios de l'association.